

ASSOCIATION L'ATELIER DU SOI - FICHE D'INSCRIPTION 2023-2024

Cours et ateliers avec Valérie Seyvet

SALLE DE LA RESTANCO – VAISON LA ROMAINE

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	Email :
Profession :	

Atelier de Pratique Corporelle tous niveaux

les mardis de 17h30 à 18h45 – tarif : 315€/an (30 cours)

Cours Danse Contemporaine Débutant/Intermédiaire

les mardis de 19h à 20h30 – tarif : 375€/an (30 cours)

Atelier de Danse Contemporaine Intermédiaire/Avancé

les jeudis de 19h à 21h – tarif : 465€/an (30 cours)

DEROULEMENT DES COURS ET ATELIERS

Les cours commencent et se terminent à l'heure. Merci de veiller à arriver quelques minutes en avance pour vous préparer dans le vestiaire. Tenue conseillée : vêtements souples, près du corps, pieds nus/chaussettes, cheveux attachés. Trente cours par an sont prévus, de septembre à juin, hors vacances scolaires.

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de sa communication, l'association et l'intervenante peuvent être amenées à utiliser des images de cette activité (photos et vidéos). Merci de nous préciser votre position à ce sujet.

Je soussigné **Autorise** **N'autorise pas** l'utilisation de mon image quand elle apparaît dans les activités de l'association et de l'intervenante (supports papier, internet, presse)

ASSURANCE

L'association souscrit à une assurance dans le cadre de ses activités, mais nous tenons à informer les personnes qu'il est dans leur intérêt de souscrire à une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels celles-ci peuvent être exposées au cours des activités pratiquées. Cette deuxième souscription n'est pas obligatoire pour participer aux ateliers à l'année.

REGLEMENT DES COTISATIONS

Les inscriptions sont validées à la réception du dossier d'inscription complété et signé, ainsi que du règlement de l'adhésion annuelle à l'association, et du montant des cours (chèques à l'ordre de « l'Atelier du Soi » ou espèces). Pour faciliter la gestion des inscriptions, merci de préparer à l'avance votre fiche d'inscription et règlements.

Toute session commencée est due – seuls les cas de force majeure ou maladie pourront donner droit à un remboursement En cas d'inscription en cours de session, un prorata du montant des cours sera appliqué

Adhésion 2023-2024 : 15€ chèque espèces

Règlement à l'année :€ chèque espèces

Règlement en 3 fois : **session 1 (sept/déc) :** € chèque espèces

session 2 (janv/mars) : € chèque espèces

session 3 (avril/juin) : € chèque espèces

DATE :

SIGNATURE :